

né par l'agence de santé publique qui livre un éclairage intéressant sur cette dernière. En 25 ans le nombre de malades aurait doublé

Pour autant, malgré l'émergence de cette pathologie dans les questions de santé publique, les moyens qui lui sont accordés

aussi évoluer pour se mettre au diapason d'un enjeu grandissant localement et nationalement.

François BENITO

Emmanuelle Mussard souligne le manque de moyens dédiés à la maladie.

s'apprête à accueillir son secrétaire national sur l'île, le syndicat lance une alerte sur la place de l'EPS en France et exige une meilleure prise en compte de cet enseignement...

«Tout le monde s'accorde, notamment le corps médical, sur la nécessité d'une activité physique régulière pour lutter contre les risques actuels liés» argumente ainsi, le syndicat, faisant référence à l'obésité, au diabète ainsi que bien d'autres problèmes de santé qui touchent fortement la Réunion.

Afin également de permettre «à tous les élèves de découvrir des pratiques riches et variées ainsi que le goût de l'effort» et

l'attrait des jeunes pour les activités physiques et sportives», les profs d'EPS affiliés au SNEP FSU réclament «une révision des programmes EPS de collège, une valorisation des acquis dans le diplôme national du brevet, une réelle possibilité d'approfondissement offerte à tous en lycée, un savoir nager qui soit une réelle priorité nationale avec les moyens afférents, des recrutements de professeurs d'EPS à la hauteur des besoins, des installations sportives qui permettent de bonnes conditions de travail et d'apprentissage, adaptées et accessibles à tous. Mais aussi une augmentation des horaires dans les collèges et les lycées».

SEMAINE DE L'INNOVATION

Des clés pour mieux réussir

Pour la 4^e année consécutive, Nexa et Innovons La Réunion organisent les Semaines de l'innovation. La session 2018 commencée le 9 avril s'achève demain si bien qu'un premier bilan peut être fait. Le principe de ces Semaines consiste à aborder un thème transversal qui stimule l'innovation et permet de développer son idée ou son projet innovant. Des thématiques «leviers d'innova-

tions» sont choisies, de la créativité au design en passant par la gestion de projet, l'innovation sociale, les nouveaux business models, le marketing de l'innovation, la liste n'étant pas close.

Des invités experts de leur domaine sont choisis par Innovons La Réunion et Nexa pour animer ces événements gratuits qui peuvent être coorganisés avec les partenaires du réseau Innovons

La Réunion et ainsi développer le réseau.

Depuis lundi, des ateliers coaching sont organisés dans les locaux de Nexa avec une quinzaine de 15 participants chaque jour. Ils assistent à la formation dispensée par Dominique Eloïse sur les techniques de créativité et d'intelligence collective. Ces ateliers coaching organisés en petit comité permettent à la fois, selon les

organisateurs, une proximité avec la formatrice, et des échanges plus précis et adaptés à chaque participant.

600 entreprises concernées

En groupe, ils expérimentent les techniques tels que le Speedboat, le Sweet créatif, ils apprennent à décoder leurs propres problématiques pour ainsi engager un plan d'actions et mettre à jour des pistes d'actions en fonction de leurs propres centres d'intérêt, pour le lancement d'un nouveau produit, de services ou l'organisation d'une réunion majeure, par exemple.

Une participante étudiante, Sarah, voit comment appliquer ces enseignements: «Grâce à cet atelier, je vais pouvoir mettre en pratique des réunions créatives en favorisant la co-construction et l'intelligence collective dans le développement de ma formation à l'université.» Avis confirmé par d'autres participants, entrepreneurs ou salariés

Depuis 2015, ce sont près de 600 entreprises, organismes, porteurs de projets, startupers qui ont participé aux Semaines de l'innovation au travers de 18 conférences réalisées sur l'ensemble de l'île et 37 ateliers organisés pour former les acteurs réunionnais.



Pour la 4^e année consécutive, Nexa et Innovons La Réunion organisent les Semaines de l'innovation avec notamment des ateliers coaching. (D.R.)

PUBLICATION

Par jugement du 05 Avril 2018 le Tribunal correctionnel de Saint-Denis a reconnu Monsieur **Jacques TILLIER**, directeur de Publication du JIR **coupable du délit de diffamation publique** envers Monsieur Jean Claude LACOUTURE, Maire de la commune de l'Etang Salé.

Le Tribunal a condamné Monsieur TILLIER à payer une amende pénale de 1.000,00 €. De plus Monsieur TILLIER a été condamné à payer à Monsieur Jean Claude LACOUTURE la somme de 1,00 € symbolique à titre de réparation de l'atteinte ainsi portée à son honneur. Enfin, Monsieur TILLIER a été condamné à payer à Monsieur LACOUTURE la somme de 1.500,00 € au titre de l'article 475-1 du Code de Procédure Pénale.